



PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE DES PERSONNELS ELECTRICIENS Chargé d'intervention générale BR

OBJECTIF

- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions, des consignes de sécurité électrique et des risques présentés par le courant électrique
- Adapter les connaissances acquises aux travaux électriques pour travailler dans les zones d'environnement électrique
- Intervention générale d'entretien et de dépannage sur des circuits (maxi 1000 V et 63 A courant alternatif)
- Permettre à l'employeur de délivrer à son personnel électricien un titre d'habilitation : BR

REGLEMENTATION

Décret 2010-1118 du 22.09.2010 - R4544-3 à -11 du code du Travail

A l'issue de cette formation, l'employeur doit délivrer à son personnel formé un **TITRE D'HABILITATION ÉLECTRIQUE** reprenant :

- le symbole de l'habilitation
- son champ d'application (domaine de tension, ouvrages concernés)

Un recyclage est à dispenser selon une périodicité à définir par l'employeur en fonction des opérations effectuées:

- complexité ou fréquence des opérations,
- évolution technologique des matériels,
- diversités des ouvrages et des installations.

LA PÉRIODICITÉ RECOMMANDÉE EST DE 3 ANS.

PUBLIC

Personnel électricien réalisant des interventions générales d'entretien et de dépannage :

- recherche de pannes, dysfonctionnements,
- réalisation de mesures, essais, manœuvres,
- remplacement de matériels défectueux,
- mise en service partielle et temporaire d'une installation,
- connexion et déconnexion en présence de tension (maxi 500 V en courant alternatif)

Formation accessible aux Personnes en Situation de Handicap.

DUREE

21h / 3 jours en formation initiale
10h30 / 1,5 jour en réactualisation des connaissances

GROUPE

10 personnes maximum

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES & D'ENCADREMENT

Exposés théoriques, études de cas pratiques (analyse préalable et réalisation d'une intervention élémentaire et réarmement d'un dispositif de protection, mise en œuvre d'EPI)

Cas pratiques réalisés sur des armoires électriques pédagogiques.

SUIVI DE L'ACTION & EVALUATION

La présence du (des) salarié(s) est suivie par une feuille de présence signée par demi-journée, et une attestation d'assiduité et de formation est remis pour tout stage suivi dans son intégralité.

La formation est sanctionnée par une évaluation théorique et pratique. En cas de réussite aux test, nous vous remettons une proposition d'habilitation électrique adaptée aux missions de votre salarié(e).

PROGRAMME

Cette formation est conforme au décret 2010-1118 du 22.09.2010, aux articles R4544-3 à -11 du code du Travail, et à la norme NF C 18-510

PARTIE THEORIQUE

- Statistiques sur les accidents d'origine électrique
- Les différents risques d'origine électrique
- Les effets du courant sur le corps humain
- Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Analyse des risques et des principes généraux de prévention
- Surveillance des opérations
- Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, vérification d'absence de tension, consignation, mise hors de portée
- Équipements de protection collective et individuelle : identifier, vérifier, utiliser
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre.
- Conduite à tenir en cas d'incendie ou d'accident d'origine électrique sur ou près des ouvrages et installations électriques .
- Limites des habilitations BR et BS.
- Fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation...
- Chargé d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange (documents, informations), respect des consignes.
- Équipements de travail utilisés: risque, vérification, identification, utilisation.
- Documents applicables lors d'une opération : autorisation de travail, instruction de sécurité...
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter.
- Étapes et documents applicables lors d'une consignation pour son propre compte.

PARTIE PRATIQUE

- Application pratique et mise en situation du stagiaire

PRE REQUIS (à vérifier par vos soins)

Posséder des connaissances techniques en électricité.

Chaque stagiaire doit posséder ses EPI pour les exercices pratiques.

LIEU

Formation animée dans vos locaux.

LES + 5A FORMATIONS

Un fascicule réalisé par 5A FORMATIONS est remis à chaque participant pour les accompagner dans l'exercice de leurs fonctions.

Un retour à chaud est systématiquement réalisé à l'issue de la formation, accompagné le cas échéant de conseil(s) en prévention.

CONTACT

Par téléphone +33(0)7 77 32 77 96 de 9h à 17h
Par mail 5aformations@gmail.com
Référént handicap Laurent DANIEL +33(0)7 77 32 77 96
Vous pouvez également nous retrouver sur notre site www.5aformations.com

TARIF

A partir de 930€ HT / par jour (hors tarif fidélité ou adaptation particulière)